

Loi Travail

Jeudi 26 mai : Énorme succès

Plus 55 000 manifestants en Seine-Maritime

(30000 au Havre, 20000 à Rouen, 3000 à Dieppe, 350 à Fécamp, mais aussi Eu...)



A la CIM et dans tous les secteurs, la grève est un droit !

Mme la Préfète de Seine Maritime a déclaré le 25 mai sur France Bleue : « La CIM est d'intérêt vital... Des décisions s'imposeront à la CIM, on réfléchit à la manière de faire, des réquisitions ou un courrier rappelant au Directeur de la CIM que c'est d'intérêt vital... En tout cas la CIM continuera de tourner par tous les moyens que l'on pourra envisager ».

Le gouvernement minoritaire et ses Préfets, n'auraient-ils comme seule réponse, les menaces, les coups de force et la répression ?

Cela ne peut pas durer, cela ne durera pas.

L'intersyndicale cgt, fo, fsu, solidaires, Unef rappelle que :

✓ L'OIT a condamné les réquisitions prononcées par Sarkozy contre les grévistes des raffineries en 2010.

✓ Ce sont les assemblées de salariés avec leurs syndicats qui décident démocratiquement la grève et sa reconduction face à un gouvernement qui maintient une loi dont 7 français sur 10 demandent le retrait.

Ce sont les salariés qui choisissent la grève, dans les raffineries, à Chevron, dans les ports, sur les bacs fluviaux, à la clinique Mathilde, à Caux domicile, chez Albea, dans l'Énergie...

Les salariés de la CIM ont voté, avec la CGT, la grève reconductible à 95 %.

Les UD 76 CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF

✓ Demandent solennellement à Mme la préfète d'arrêter ces propos irresponsables et ses menaces.

✓ Apportent leur total soutien à tous les salariés des raffineries, des ports, de l'Énergie, et à tous ceux qui s'engagent dans la grève.

A la CIM comme partout, avec les salariés nous défendrons le droit de grève.

Le meilleur moyen pour protéger la grève de la CIM est d'étendre la grève à tous les secteurs.

Aujourd'hui, plus de 30 000 personnes au Havre, 20 000 à Rouen, 3 000 à Dieppe, 350 à Fécamp, 500 au pont de Brotonne, ont manifesté pour la 8ème fois pour le retrait de la loi travail. C'est la démonstration que la mobilisation s'amplifie et que le gouvernement doit retirer son projet.

Une seule solution : le retrait pur et simple de la loi Valls Khomri et la satisfaction des revendications.

Rouen, le 26 mai 2016

Le dossier de la semaine !

Appel du CCN aux syndicats et aux militants de la CGT

La mobilisation contre le projet de loi Travail rassemble toujours plus de salariés et s'enracine durablement.

Le mépris et l'agressivité qu'exprime le gouvernement contre le mouvement social et les organisations syndicales parties-prenantes est inacceptable ! Interdictions de manifester, levées des piquets de grève, charges des forces de l'ordre : la volonté est bien de faire plier et d'étouffer le mouvement social. Cette perte de sang-froid est le signe d'un gouvernement aux abois !

La réponse des salariés ne s'est pas fait attendre : multiplication des décisions de grève et d'actions (VALLOUREC – ADMR – CIM – ENERGIE, etc...).

La CGT rappelle que le droit de grève est un droit constitutionnel. La CGT apporte tout son soutien aux salariés mobilisés. Il condamne unanimement la violence déployée par le gouvernement pour briser l'action collective des salariés, notamment dans le secteur pétrolier, à l'image de la répression violente qui s'est produite à Fos.

Dans le même temps, ce week-end, le gouvernement a été contraint de répondre à la revendication des salariés du transport concernant la rémunération des heures supplémentaires. Ce recul démontre que :

- ✓ la lutte paie et c'est une excellente nouvelle pour les milliers de salariés qui luttent pour le retrait du projet de loi travail. Cela doit évidemment encourager l'ensemble des salariés à rejoindre le mouvement.
- ✓ Le projet de loi a bel et bien un impact majeur sur le quotidien de tous les salariés, en particulier leur rémunération. Le gouvernement a été obligé de l'avouer : c'est le dumping social généralisé !

Elargir, durcir la mobilisation, c'est multiplier la tenue d'assemblées générales partout avec les salariés sur leur cahier revendicatif. Cela nécessite l'engagement de toute la CGT, militants, élus, mandatés et syndiqués.

Transformer leur opposition au projet de loi régressif, c'est impulser la votation citoyenne qui va être organisée dans les entreprises et les administrations mais aussi sur les lieux d'étude et dans les lieux publics, partout dans le pays.

La CGT réunie le 24 et 25 mai, appellent tous les syndicats à poursuivre et amplifier la mobilisation :

- ✓ ils multiplieront les assemblées générales avec les salariés pour décider des suites du mouvement ;
- ✓ ils créeront les conditions de la réussite des prochaines journées d'action : notamment la manifestation unitaire à Paris le 14 juin, et toutes celles qui seront proposées dès mardi 31 mai dans l'agglomération rouennaise



- ✓ ils inciteront les salariés et la population à participer à la votation citoyenne pour manifester leur opposition à la loi travail et imposer un code du travail du XXIème siècle.

Une nouvelle journée de mobilisation permettra la remise de cette votation pendant le débat parlementaire, après le 14 juin. C'est une nouvelle perspective pour permettre à encore plus de salariés, jeunes, privés d'emploi, retraités de s'engager dans la mobilisation.

Partout dans le pays, dans les entreprises, dans les administrations, les localités, de nombreuses initiatives sont menées pour amplifier la lutte et obtenir le retrait du projet de loi et l'ouverture de négociations porteuses de progrès social. Toutes ces actions doivent renforcer celles déjà engagées par de nombreux secteurs.

La victoire est à portée de main.

Loi Travail : un nouvel élan avec plus de salarié-es, jeunes, privé-es d'emploi, retraités dans l'action

La mobilisation contre le projet de loi travail s'amplifie et s'enracine durablement pour le retrait du projet de loi et l'obtention de nouveaux droits.

La détermination des salarié-es, jeunes, privé-es d'emploi et retraité-es est sans faille, comme le démontrent le nombre de manifestants ce jour et le nombre d'initiatives dans les entreprises, les sites industriels, les zones commerciales.

La violence des propos tenus par le gouvernement, le mépris à l'égard du mouvement social et son entêtement à ne pas retirer le projet de loi renforce cette détermination.

Les organisations réaffirment les termes de leur courrier commun envoyé le 20 mai au Président Hollande dans lequel elles demandaient à être reçues. Alors que celui-ci dit faire du dialogue social sa méthode de gouvernement, les organisations attendent toujours la réponse à leur courrier.

La mobilisation des salarié-es, jeunes et privé-es d'emploi est aujourd'hui majoritaire, l'opinion publique reste massivement défavorable au texte de loi et l'unité des organisations syndicales engagées, représentant du front large et résolu, reste intacte.

Des milliers de nouveaux salarié-es d'entreprises des plus petites au plus grandes, de tous secteurs professionnels sont entrés dans la mobilisation. De nombreux secteurs professionnels restent engagés, souvent dans un mouvement de grève reconductible, comme dans les raffineries, les centrales nucléaires, les ports, les cheminots, la RATP, les transports, etc.

Les organisations appellent à poursuivre et amplifier les mobilisations :

- En multipliant et en soutenant les actions décidées par les salarié-es en assemblées générales, y compris reconductibles, dès ce soir.

- En travaillant à des temps forts de convergence de luttes interprofessionnelles par la grève et les manifestations dans les prochains jours, sur tout le territoire et dans les professions.

Chaque jour doit être un nouvel élan dans la mobilisation.

- En déployant dès le début de la semaine prochaine la votation citoyenne décidée en intersyndicale dans les entreprises, les administrations et les lieux d'études.

Cette votation sera remise au président de la République lors d'un nouveau temps fort dans la deuxième quinzaine de juin.

- En créant les conditions de la réussite d'une puissante manifestation nationale le 14 juin à Paris,

Elles se retrouveront de nouveau pour assurer l'organisation et la réussite des mobilisations et initiatives.

Montreuil, le 26 mai 2016

Les Luites en Seine Maritime

Vallourec :

À l'issue de deux jours de grève, l'intersyndicale CGT-CFDT affirme avoir obtenu des indemnités nettement revalorisées pour les partants.

Confrontés à un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) visant la suppression de 118 postes (soit 50 % de l'effectif), dans le cadre d'une réorganisation des activités du groupe en Europe, les élus du personnel veillent désormais à limiter l'impact social.



Les représentants CGT et CFDT se félicitaient ainsi, hier, d'avoir arraché à la direction du groupe davantage d'indemnités supra légales (notamment l'ajout d'une prime fixe de 20 000 € en cas de départ contraint, 15 000 € en cas de départ volontaire). Les négociations ne sont pas terminées : les prochaines, prévues mardi et mercredi, porteront, entre autres, sur les mesures d'âge donnant droit à une retraite à taux plein.

Source PN

Quelques infos sur les UL du Département !

Secteur de l'énergie

Toute la journée de ce jeudi le secteur de l'énergie est en grève. Info du responsable cgt Normandie, par texto, au long de la journée

Récapitulatif à 07:00 puis au fil de la journée :

+ de 5000 Méga de baisse dont plus de 4000 sur le parc nucléaire. Baisse de charge à Porcheville, Blayais, Cattenom, Chinon, Dampierre, Nogent, Paluel, St Laurent, Tricastin. Les arrêts de tranche en cours sont bloqués sur les centrales en grève. Ce matin les piquets, composés des agents EDF et des prestataires filtrent sur Dampierre, Chooz, Nogent, Flamanville, Chinon, Blayais, Gravelines, Tricastin ... Grosse présence des médias, grosse journée de mobilisation en vue.

Paluel :

La baisse de charge continue -600 MW ce matin Quart du matin:

Conduite:

Tr1: 63% de grévistes

Tr2: 75% de grévistes

Tr3: 100% de grévistes

Tr4: 80% de grévistes

Protection de site:

60% de grévistes

Baisse de charge -600 MW sur la tranche 3 Nono

Fécamp

Mercredi 25 mai : la cgt a organisé un rassemblement de 100 personnes devant le commissariat au moment où des lycéens étaient convoqués se voyant accusés de tags sur le local du PS.

Jeudi : 350 en manif, avec de nombreux secteurs représentés : 2h Energy, Polynordsud, marins, postiers, Traiteurs de Paris, Delpeyrat, Delpierrre... Et de très nombreux jeunes



Dieppe / Tréport

Cégélec bloquée dès le matin par un piquet, Davigel : 40 en manif, Gévelot a l'arrêt et 55 en manif (dont des administratifs pour la première fois), 30 d'Alpine en manif, Rousseau en grève, 80 % de grévistes à Préziano, Labelgamme arrêtée, Sival fonderie bloquée et Néméral, 20 en grève a Saftair Ventilation (Il ne restait que 3 non grévistes), Rexam en grève, l'usine Nestlé bloquée... Et de nombreux jeunes en manif.

Duclair

La grève de la semaine dernière avait mobilisé 250 personnes sur le site de Revima et Revima-apu ayant généré des bouchons sur Caudebec en Caux. La mobilisation de ce jeudi 26 matin (7h00-12h00) à été encore plus forte, le syndicat CGT Flexifrance est venu se joindre au mouvement des salariés Revima et Revima apu.

500 manifestants ont bloqué la circulation vers toutes les directions, les bouchons allant jusqu'au Landin (direction Bourg Achard), Yvetot et caudebec bouchés.

Ensuite, ils ont défilé vers la mairie de Caudebec en Caux où le Maire Bastien Coriton (Membre du PS) a écouté les doléances concernant la loi du travail et il a échangé avec les manifestants.

URGENT **RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN A LAURENT** **MILITANT CGT D'HARFLEUR**

Laurent, militant CGT est convoqué au Tribunal du Havre
MERCREDI 1ER JUIN A 11 H

Comme nous l'avons déjà fait pour les 4 du Havre, pour les libertés syndicales et exiger l'arrêt des condamnations, soyons nombreux à le soutenir ce jour. Un départ en car est prévu, mercredi 1er juin à 9 h 30 de la Maison CGT, 26 Avenue Jean Rondeaux à Rouen

Pour une bonne organisation, inscrivez-vous au plus vite auprès de l'Union Départementale

Eu, le Tréport en images



Fécamp en images



Le dossier de la semaine ! retour en images

Rouen



Le Havre

Remarque d'un responsable cgt : «encore plus fort que le 19. 30 000. De nouveaux salariés rejoignent les troupes. Il y avait en particulier les 2400 dockers, 7-800 portuaires, bonne délégation de la CIM en grève totale, plusieurs centaines de Dresser, Yara qui est en grève depuis plusieurs jours, une centaine de salariés de Penly... Et beaucoup beaucoup de jeunes»



Le mouvement de grève à la Compagnie Industrielle Maritime (CIM), qui a coupé depuis mardi l'alimentation en pétrole des aéroports parisiens et de trois raffineries, a été reconduit ce vendredi.





Union
syndicale
Solidaires



Pour le RETRAIT du projet de loi travail Travaillons à généraliser la GRÈVE

Le 26 mai, pour la 8^{ème} journée de manifestations contre le projet de loi travail, plus de **50 000 manifestants** sont descendus dans les rues de Seine Maritime, soit près du double de la précédente journée du 19 mai.

Nous comptons plus de **30 000** au Havre, **20 000** à Rouen, **3 000** à Dieppe, **500** sur le pont de Brotonne, **350** à Fécamp et **300** à Eu.

C'est la démonstration que l'adoption en 1^{ère} lecture du projet de loi à l'Assemblée Nationale par le déclenchement du 49-3 n'a pas eu l'effet de coup de massue espéré par Hollande et Valls.

C'est la démonstration que le discours sur le fait que la mobilisation serait le fruit d'une minorité de militants est un nouveau mensonge du gouvernement.



Cette volonté de passer en force, que ce soit au parlement ou par l'intervention musclée des forces de l'ordre pour casser les piquets de grèves devant les dépôts de carburant, comme à Fos sur Mer ou à Rouen, renforce la conviction de nombreux salariés et des jeunes qu'il n'est pas envisageable de céder face à ce gouvernement autoritaire qui défend bec et ongles une loi pour le seul intérêt des actionnaires.



Les menaces de la préfète de Seine Maritime de recourir à des réquisitions, illégales comme l'ont jugé les tribunaux en 2010, ou de recourir « à tous moyens » pour continuer à faire tourner la CIM, qui alimente les raffineries et les aéroports parisiens, où 95 % des salariés ont voté la grève, constitue une menace sans précédent contre le droit de grève.

Ce gouvernement sans majorité parlementaire pour défendre une loi refusée par les trois quarts de la population est chaque jour de plus en plus faible, il doit retirer son projet de loi.

LE GOUVERNEMENT A RECULE SUR LA DÉCHÉANCE DE NATIONALITE, SUR LE REGIME DES INTERMITTENTS DU SPECTACLE, SUR LES HEURES SUP DES ROUTIERS, IL RECULE SUR LA LOI TRAVAIL !



Plusieurs secteurs, dont celui du pétrole, dans les centrales nucléaires, à la SNCF, Ports et Docks, RATP sont ou vont être en grève reconductible dans les prochains jours. Les grèves se multiplient aussi dans les entreprises articulant des revendications contre la loi travail avec celles légitimes sur les salaires, les effectifs, les conditions de travail ou encore l'embauche en CDI ou sous statuts des salariés précaires.

Le soutien massif de la population doit désormais se transformer en une entrée dans la mobilisation et la grève d'un maximum de salariés dans tous les secteurs pour obtenir le retrait. Multiplions les réunions d'information, les AG discutant de la grève et de sa reconduction, les pétitions et la votation contre la loi Travail.

AMPLIFIONS LES GRÈVES DANS LE PRIVÉ ET DANS LE SECTEUR PUBLIC

Réunies le 26 mai, les Confédérations CGT – FO – FSU et SOLIDAIRES, avec l'UNEF, la FIDL et l'UNL appellent à poursuivre et amplifier les mobilisations :

- En multipliant et en soutenant les actions décidées par les salarié-es en assemblées générales, y compris reconductibles.
- En travaillant à des temps forts de convergence de luttes interprofessionnelles par la grève et les manifestations dans les prochains jours, sur tout le territoire et dans les professions.

En Seine Maritime, les Unions Départementales CGT – FO – FSU et SOLIDAIRES 76, avec l'UNEF appellent notamment à des manifestations sur l'ensemble du territoire Jeudi 2 juin. D'autres initiatives sont en préparation comme le blocage économique de Rouen Mardi 31 mai.

les manifestations du 2 Juin

- Rouen 10 h 30 Cours Clemenceau
- Dieppe 10 h 30 devant la Gare
- Le Havre 10 h 30 devant Franklin

Après le débat au Sénat, ce sera le retour du texte à l'Assemblée Nationale. N'oublions pas qu'en 2006, le gouvernement a fini par reculer après l'adoption de la loi du CPE face à la puissance de la mobilisation.

**Etendons la grève et préparons la
montée nationale sur Paris
le 14 JUIN**

Maladies professionnelles :
Agir syndicalement pour les éradiquer !
Tous aux Etats Généraux de la Santé des Travailleurs
Rouen le 16 juin



COLLECTIF POUR LA SANTÉ
DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS
POUR NE PLUS PERDRE SA VIE À LA GAGNER !

Cancer
TMS
Lumbago
Burn Out
Suicides

Maladies professionnelles :
Agir syndicalement pour
les éradiquer !

POLY-EXPOSITION AUX PRODUITS CHIMIQUES, POUSSIÈRES,
BROUILLARDS D'HUILE, AMIANTE, CMR, TRAVAIL REPETITIF,
ORGANISATION DU TRAVAIL PATHOGÈNE...

Jeudi 16 juin 2016
de 8 h 30 à 18 h
Cinéma l'Ariel à Mont St Aignan (76)

Dans la suite des Etats généraux de la santé des travailleurs et des travailleuses qui se sont déroulés les 16 et 17 mars 2016 à Paris organisés, regroupant près de 500 personnes (<http://neplusperdresaviealagagner.org/>).

L'UD CGT 76 a pris l'initiative de proposer des Etats généraux locaux qui auront lieu le 16 juin à Mont St Aignan (76). Pour cette première rencontre, nous avons choisi le thème des maladies professionnelles. Car s'il est un sujet où les coopérations militantes sont indispensables, c'est bien celui-là.

La présentation, le programme et le bulletin d'inscription sont dans la plaquette à diffuser massivement, que vous pouvez télécharger [ici](#)

Pour tous renseignements, contacter Gérald à l'UD.